

Alors que le Ministère de la Culture et de la Communication affirme que patrimoine culturel et patrimoine naturel incarnent le bien commun, assistons-nous à l'émergence d'une cause nationale, objectif que poursuit inlassablement la Fondation pour les Monuments Historiques ? Ces 20 et 21 septembre prochains sont l'occasion de rappeler que les Monuments Historiques ont besoin de soutiens favorisant le financement de leur préservation.

Frustration : c'est le sentiment, cette année, qui émane des jurys « restauration » et « mise en accessibilité » de la Fondation pour les Monuments Historiques. Une quarantaine de candidats et 100 000 € attribués à une dizaine de monuments historiques et jardins... La Fondation aurait voulu faire plus face aux besoins des monuments tant publics que privés.

L'étude des dossiers reçus en 2014 par la Fondation montre que les propriétaires publics ou privés sont amenés à faire appel au mécénat privé face aux limites du financement propre mais surtout au recul des aides de l'Etat et du désengagement des conseils régionaux et généraux envers les monuments privés. Eglises, chapelles ou autres monuments emblématiques du territoire, classés ou inscrits, recherchent des aides pour pallier soit des années d'incurie, soit des contraintes de plus en plus lourdes. Un exemple : les propriétaires publics ou privés qui ouvrent au public ne reçoivent pas d'aide publique pour une mise aux normes « Handicap » partielle ou globale, bien que la loi les y contraigne. La Fondation peut les aider.

Depuis 2008 la Fondation assure un soutien indéfectible - 700 000 € toutes actions confondues – envers les monuments inscrits et classés, publics et privés. Elle participe au financement de projets de **restauration et de mise en accessibilité** de monuments et jardins publics ou privés ; elle propose des **bourses d'études**, de recherche et de reconversion dans la filière métiers d'art de la restauration ; grâce à des écoles et centres de formation partenaires, elle organise des **chantier-écoles** dans le domaine de la restauration de décors peints.

Candidatures en ligne sur [www.fondationmh.fr](http://www.fondationmh.fr), à partir du 20 septembre. Date limite de candidature : 15 janvier 2015.

## CONTACT PRESSE

Marie-Caroline DUBURCH  
3, rue des Bernardins  
75005 Paris  
Tél. : +33 1 55 42 60 04  
Fax : +33 1 43 29 36 44  
[contact@fondationmh.fr](mailto:contact@fondationmh.fr)  
[www.fondationmh.fr](http://www.fondationmh.fr)

## À propos

*La Fondation pour les Monuments Historiques a été créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France. Elle compte sur le soutien de tous ceux qui partagent ses valeurs. Initiative privée, elle mène ses actions grâce aux dons qu'elle reçoit.*

**Retrouvez-nous sur :**

Facebook [Fondation pour les Monuments Historiques](https://www.facebook.com/FondationpourlesMonumentsHistoriques)

Twitter [@FondationMH](https://twitter.com/FondationMH)